

Pour diffusion immédiate
Québec général de base
Bas-Saint-Laurent
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Le BAPE annonce le début d'une nouvelle période d'information publique

Québec, le 16 février 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce une période d'information publique sur le programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui se tiendra du 4 mars au 7 avril 2026.

Les personnes qui souhaitent rester informées sur le projet peuvent s'abonner dès maintenant à l'alerte dossier en visitant la page du dossier sur le site Web du BAPE. Elles pourront ainsi recevoir par courriel toutes les informations au sujet de cette période d'information.

À retenir

- Période d'information publique de 30 jours du 4 mars au 7 avril 2026;
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Page Web du dossier.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Qu'est-ce qu'une période d'information publique?](#)



– 30 –

Source :
Patrick Fournier, conseiller en communication
581 925-0696 | 1 800 463-4732
programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca